

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU BASSIN AUTERIVAIN
 HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	46

N° 221/2018

OBJET : Travaux d'extension et de réaménagement des locaux du siège de la CCBA : Autorisation du Président à signer les marchés de travaux / lots 8 et 9

L'an deux mille dix-huit et le 2 octobre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, M. Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M. Michel COURTIADÉ à M^{me} Sabine PARACHE, M^{me} Annick MELINAT à M. Pascal TATIBOUET, M. Sébastien VINCINI à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Joséphine ZAMPESE à M. René AZEMA.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. Bernard TISSEIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération n°126/2018 en date du 3 mai 2018, l'autorisation d'engager la consultation pour l'opération susmentionnée lui a été donnée.

Lors de la séance du 7 septembre 2018, les membres de la CAO ont attribué les marchés de tous les lots hormis les lots 8 et 9. En effet, au vu du rapport d'analyse des offres, la décision d'attribution des lots 8 (CVC) et 9 (Electricité) a été reporté dans l'attente du complément d'information technique et financière demandé par le maître d'œuvre aux entreprises candidates. Après analyse complémentaire, lors de la séance du 24 septembre 2018, les membres de la CAO ont attribué les lots comme suit :

Lot	Entreprise	Adresse	Variante ou tranche optionnelle retenue	Montant total HT
8- CVC	LACLIM	31290 VILLEFRANCHE LAURAGAIS	Variante 1 : climatisation réversible VRV 3 tubes avec un boîtier par unité Option 1 : réfection de la climatisation sur l'existant	99 996.87
9- Electricité	EEGI BRUNET	31190 AUTERIVE	Option 1 : réfection téléphonique Option 2 : réfection éclairage	30 456.70

Montant total HT des travaux			553 249.08
TVA 20%			111 449.82

Montant total TTC des travaux	668 698.90
--------------------------------------	-------------------

Considérant cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

PREND ACTE de la décision d'attribution de la CAO,

AUTORISE le Président à signer les marchés de travaux correspondants aux lots 8 et 9,

AUTORISE le Président à signer les documents relatifs à ces marchés.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS